

**ATELIER 2 – LE PATRIMOINE CULTUREL**

**RAPPORTEUR : CHRISTIAN JACQUELIN, DRAC-LR**

On peut distinguer 2 grandes phases dans cet atelier qui a réuni une soixantaine de personnes. Une première partie longue, dense, un peu confuse et à la limite du hors sujet, que l'on peut qualifier de bilan critique duquel n'ont pas émergé des propositions vraiment nouvelles à rajouter au champ d'interventions proposé déjà riche. Il s'agit plutôt d'un recadrage, d'une redéfinition de certaines tendances et d'un immense besoin pour certains de s'exprimer.

Nous retiendrons les principales remarques, assez généralistes mais parfois pertinentes :

1/ « Le Parc est trop méconnu et pas assez représentatif à cause d'un manque de lisibilité et d'enracinement dans le territoire »

Il a donc été proposé une meilleure signalétique, de se donner plus de moyens de communication, de s'appuyer davantage sur les classes patrimoine et les chantiers jeunesse.

2/ Deuxième gros reproche : « Le Parc ne colle pas assez aux besoins des populations et ne tient pas assez compte des acteurs locaux »

→ Remèdes proposés :

- Créer une Maison du Parc ou un Éco-musée ;
- Recenser les personnes ressources et les fonds associatifs ;
- Fédérer les acteurs locaux pour créer de la synergie.

Ce dernier point a soulevé une importante question de politique culturelle : Le chargé de mission culturelle du Parc doit-il consacrer tout son temps à faire de l'animation de réseau ou doit-il être moteur de propositions, impulsor d'actions ? La réponse a été donnée le lendemain, dans l'atelier 8 : la deuxième hypothèse a été retenue.

3/ Les Occitans sont aussi montés au créneau pour défendre avec ardeur la « lenga dal país ».

Ils remarquent qu'il y a effectivement une écoute réelle pour tout ce qui relève de l'occitan, au sein du Parc. En revanche, il reste un gros travail en amont à faire pour que l'occitan ne soit plus seulement considéré comme une cerise sur le gâteau (refus très net de « jouer au figurant, de faire du musée ou d'être relégué dans un ghetto »), mais soit pris en compte comme l'expression d'une culture, celle de ce pays, pas seulement dans sa dimension historique et patrimoniale (un lien a été fait avec son héritage latin), mais dans son actualité et sa modernité. Un intervenant faisait remarquer que l'occitanité n'était plus la seule composante « ethnique »

de la région et qu'il faudrait aussi, peut-être, prendre en compte la pluriculturalité des nouveaux arrivants.

4/ Autre importante critique, concernant les actions engagées : « Elles seraient trop décousues, trop ponctuelles, manqueraient de cohérence, leur orientation serait trop ethnologisante, le patrimoine archéologique antique serait trop négligé ». De plus, la mise en œuvre de certaines actions serait trop technocratique.

A cela a été opposé par le Parc, comme exemple type de projet fédérateur, celui de l'Ancienne Frontière qui **à la thématique chronologique classique d'inventaire séparé des patrimoines, antique d'un côté, médiéval ou moderne de l'autre, supplée une thématique de territoire**, plus proche de l'esprit du Parc, qui permet de regrouper, d'une manière cohérente, autour de ces notions de frontière et de limite, des thèmes en apparence aussi disparates que les châteaux médiévaux, les oppida protohistoriques, les voies de communication, le patrimoine vernaculaire, les langues catalanes et occitanes, les garrigues et les étangs, la toponymie, les cadastres romains, etc.

La deuxième partie de cet échange entérina le choix des quelques Actions. En voici les principales :

### **1/ Expliquer et valoriser l'ancienne frontière.**

Exemple type de projet fédérateur à thématique territoriale associant Recherche et Animation. Il permet d'activer la chaîne des principaux objectifs patrimoniaux : recherche, inventaire, sauvegarde, valorisation des patrimoines culturels matériel et immatériel du Territoire. Il peut déboucher sur une réappropriation du territoire par les autochtones, des projets pédagogiques, des restitutions artistiques, du développement économique dans le cadre d'un tourisme de terroir.

### **2/ Inventaires.**

Ils ont pour objectif de mieux connaître le territoire pour mieux le protéger et le valoriser. C'est aussi un outil d'aide à la décision pour les élus.

- a) Inventaire du patrimoine matériel, architectural / SRI-DRAC. Qu'il faudrait compléter, à l'opinion générale, par un inventaire du patrimoine vernaculaire ou du pays, qu'il soit lié à la terre : capitelles, fours, croix... ou à l'eau : agulha, restanca, , martellière... Depuis la tenue du Forum, le transfert de compétences sur l'inventaire du patrimoine bâti a été dévolu par l'État à la Région et le Département de l'Aude l'a sollicité à son tour.
- b) Inventaire du patrimoine immatériel (optique ethnologique). Cet inventaire entre dans le cadre des « Archives sensibles du Parc » et concerne plus

spécialement pour les 4 ans à venir le patrimoine maritime, fluvial et lagunaire. La viticulture et le pastoralisme ne seront pas pour autant oubliés. Avec l’Ancienne Frontière, autre exemple type de projet fédérateur à thématiques territoriales associant Recherche et Animation.

A été débattue la question de l’ethnologie d’urgence : faut-il envisager la constitution d’une banque de données pour les collectages d’urgences en dehors de toute perspective immédiate de restitution ?

Complémentairement à ces inventaires, doivent se poursuivre des actions de sauvegarde et de protection.

### **3/ Maintien des Chantiers de restauration de jeunes bénévoles.**

(Concordia/Remparts). Bien acceptés et intégrés par les collectivités locales.

### **4/ Les « Passe-Paroles ».**

Qui est un réseau constitué d’artistes, d’agents culturels, ou de développement... Réseau qui est la dernière étape du processus culturel, permettant des formes de restitution artistique et touristique de ces collectages.

### **Conclusion**

La cohérence et la logique des projets et des actions culturelles transparait, au bout du compte. Elles n’étaient pas évidentes pour tous les participants dont la majorité n’avait pas suivi toutes les nombreuses et longues réunions de travail qui ont prélué à ces choix.

## FORUM 4 ET 5 NOVEMBRE 2004

### « OBJECTIFS 2008 : QUELLES PRIORITÉS POUR LE PNR ? »

## ATELIER 8 – ACTION CULTURELLE ET CRÉATION

### RAPPORTEUR : ANNE-MARIE JOURDET, VICE PRÉSIDENTE CG 11.

Cet atelier réunissant 35 personnes a permis une parole libre et a révélé le besoin d'expression des acteurs présents

Chacun exprima ses attentes personnelles. Les besoins fusèrent parfois sous forme de reproches, tant l'attente vis-à-vis du Parc était forte de la part des artistes, acteurs culturels ou associations du territoire.

Voici quelques exemples parmi les revendications les plus significatives :

- Être reconnu par l'organisme Parc dont l'une des missions est de s'appuyer sur les acteurs et les actions mises en place localement, d'aller à la découverte du potentiel local ;
- Faire connaître son travail personnel ;
- Être recensé pour appartenir au réseau des acteurs locaux ;
- Vivre de son métier (précarité de plus en plus grande des intermittents du spectacle) ;
- Être des acteurs de la politique culturelle, pas seulement des consommateurs.

Et des constats :

- Le PNR ne doit pas être un guichet mais un réseau, une dynamique animant un projet de territoire aux objectifs clairement identifiés ;
- Les élus ne participent pas suffisamment aux réunions ;
- Les communes ne sont pas suffisamment informées ;
- On ne peut pas tout attendre d'un PNR : la politique culturelle du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée est volontariste, ce qui n'est pas le cas dans tous les PNR, c'est une chance.

Les élus dirigeant cet atelier ont rappelé que la structure PNR avait été créée par les élus et pour la mise en œuvre d'un projet de développement de ce territoire. Si le PNR a la volonté d'être attentif au réseau local et à ses forces vives, de valoriser les ressources du terroir, sa mission première est d'être « *conservateur* » (« préserver le patrimoine naturel et culturel ») et fédérateur. Les identifiants patrimoniaux majeurs sont définis dans la Charte. Le PNR n'a pas pour mission de diffuser toute l'information culturelle du territoire.

A certains participants de l'Atelier 8 qui ne sont pas inscrits sur la liste de diffusion des informations culturelles du PNR, il est expliqué que le PNR ne se

contente pas de proposer une programmation au coup par coup. Il réfléchit régulièrement avec les partenaires institutionnels et associatifs concernés. **Le PNR conduit une véritable politique de développement culturel avec un fil conducteur commun, notre territoire et les hommes qui y vivent. Cette politique se concrétise à ce jour à travers 3 initiatives structurantes ( « Les Archives du sensible », « L' Ancienne frontière occitano-catalane », « Le Festival des Identi'Terres »).** **CF. EN ANNEXE, RÉSUMÉ DES ACTIONS.** Dans ce cadre, il impulse une dynamique, permet le travail en réseau, associe les communes, les associations, les habitants, les artistes dans des projets communs qui ont pour objectif de connaître et s'approprier le territoire.

Pour l'animation culturelle, thème de cet Atelier 2, les œuvres programmées (« Festival des Identi'Terres »), les Résidences de création (« Regards croisés »<sup>1</sup>) cherchent à équilibrer les origines, les styles, les disciplines, les écritures, les langues en accueillant des artistes locaux, régionaux, nationaux, étrangers, du traditionnel au contemporain. Elles ont aussi pour objectif de sensibiliser les publics à leur environnement, d'aborder de manière artistique et culturelle toutes les thématiques de la Nature et de l'identité de ce territoire.

4 projets formulés depuis 3 ans doivent être menés à bien au plus vite :

- Recenser tous les acteurs culturels du territoire et leur offrir de figurer sur le site Internet du Parc ;
- Continuer le Festival des Identi'Terres ;
- Continuer la Fête de l'ancienne forontière occitano-catalane à Feuilla ;
- Révéler la richesse du patrimoine historique et linguistique occitan et la transmettre en organisant des formations à destination des acteurs culturels, du personnel du PNR, des agents de développement touristique.

La question de l'évaluation de l'action culturelle a été posée. Les critères ne coulent pas de source...

Au bout du compte, quelques autres missions contenues dans la Charte ont été évoquées :

- Contribuer à renforcer les solidarités territoriales ;
- Favoriser les échanges ;
- Jouer un rôle d'interlocuteur de terrain et de relais.

---

<sup>1</sup> « Regards croisés » : Le Parc invite 16 artistes en 3 ans, qui travaillent « en duo » (1 écrivain et 1 photographe ou peintre) : une « résidence croisée » par zone paysagère. Ils viennent arpenter le territoire et le restituent sous forme artistique, 10 feuillets par écrivain et 7 images par artiste visuel. L'édition d'un « beau livre », fruit de ces résidences de création, sera une belle façon de montrer la diversité du territoire du PNR, pour le faire exister en tant que territoire, le valoriser aux yeux des résidents permanents et le partager avec les nombreux estivants.

## **ANNEXE :**

### **LES INITIATIVES STRUCTURANTES DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU PNR**

#### **PATRIMOINE CULTUREL**

##### **« Archives du sensible »**

Le souci du Parc est de témoigner de l'évolution de son territoire au cours du siècle, de son identité, ses traditions, ses paysages et de constituer un inventaire des richesses du patrimoine humain, immatériel, sous forme audio-visuelle. Ce projet ambitieux repose sur une approche patrimoniale associant étroitement action culturelle et démarche ethnologique, impliquant sur le terrain amateurs et professionnels. Il vise à repérer et exploiter les fonds existants et à recueillir les paroles vives des gens qui habitent le territoire et qui sont habités par lui : pêcheurs des lagunes, chasseurs de gibier d'eau, viticulteurs des Corbières, ouvriers des salins... Il s'agit donc d'un travail de collecte de témoignages (écrits, oraux, audiovisuels), d'enquêtes approfondies afin d'appréhender les mémoires, usages, pratiques, savoir-faire et représentations liés au territoire.

##### **« Corbières, Porte d'Occitanie »**

Les vestiges de l'ancienne frontière occitano-catalane et des voies de circulation ont été inventoriés. On pourrait imaginer, en complément du sentier Cathare, une valorisation par des circuits touristiques (à pied, en voiture, à cheval...) qui déclinerait la thématique de la frontière depuis les origines (oppidum de Pech Maho) et permettraient une progression depuis le littoral et les châteaux de Leucate et de Fitou vers les Hautes Corbières en passant par la Tour de l'Hortoux à Feuilla (etc.). Le musée des Corbières de Sigean deviendrait un lieu d'explication central. L'enjeu est donc de s'inscrire dans le dispositif du programme « Pays Cathare » avec la thématique de la frontière, les châteaux du Pays Cathare étant des fortifications frontalières. De surcroît, ce sujet est actuellement à l'étude afin d'être muséographié dans un « Centre d'interprétation thématique » de l'un des sites-pôles des Corbières. La Fête de l'ancienne frontière, organisée chaque année à Feuilla (75 hbts) prendrait ainsi tout son sens.

#### **ANIMATION CULTURELLE**

##### **« Festival des Identi'Terres »**

La spécificité de ce Festival est d'associer les thématiques de l'art et de l'environnement. L'objectif est de concevoir une programmation pluridisciplinaire, associant tous les genres artistiques pour les décloisonner : art contemporain, tradition occitane, cultures du monde, théâtre, sculpture, poésie cirque, lecture, conférence, débat, balade découverte de la nature, bal, photo, cinéma, etc. D'où le titre, mot-valise « Identi'Terres ». Un pied enraciné ici, un pied voyageur, c'est notre mode de vie contemporain. Une promesse de rencontre et d'ouverture aux autres, proches ou lointains... Cette manifestation nomade associe 8 communes, en concertation avec les institutions, associations, acteurs culturels du territoire, artistes. La culture et l'art prouvent qu'ils sont des outils de développement territorial.